

Renseignements communiqués par les États membres sur les aides d'État accordées conformément au règlement (UE) n° 651/2014 de la Commission, du 17 juin 2014, déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

Numéro de l'aide	SA.60276 (2020/X)
État membre	Suède
Numéro de référence de l'État membre	N2020/02974
Nom de la région (NUTS)	NORRBOTTENS LAEN -
Organe octroyant l'aide	Gällivare kommun 982 81 Gällivare http://www.gellivare.se/
Titre de la mesure d'aide	Driftstöd till Gällivare flygplats för verksamhetsåret 2021-2023
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Kommunstyrelsen beslut av den 30 november 2020 om driftstöd till Gällivare flygplats Dnr KS/2020:604, § 333
Type de mesure	Régime d'aide
Modification d'une mesure d'aide existante	
Durée	01.01.2021 - 31.12.2023
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Transports aériens
Type de bénéficiaire	-
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	SEK 25 (millions)
Pour les garanties	-
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention/Bonification d'intérêts
Référence à la décision de la Commission	-
Si cofinancement par des fonds communautaires	

Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Aides en faveur des aéroports régionaux (article 56 bis)	100 %	

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide
file:///P:/Prot%2020/KS/KS/Protokoll/Kommunstyrelsens%20protokoll%202020-11-30_.pdf